

République Française



Ville de Draguignan

N° 2022-025

Membres		
Membres afférents au Conseil Municipal	Membres en exercice	Votants
39	39	38

**ÉLECTION D'UN (E) PRÉSIDENT(E) DE SÉANCE POUR LES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL PORTANT SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF DE
L'EXERCICE 2021 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE ET DE LA RÉGIE
MUNICIPALE DES PARKINGS DRACÉNOIS**

Mairie de Draguignan

**EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Draguignan**

Séance du 3 mars 2022

L'An deux mille vingt et un, le 3 mars à 17H00, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Maire.

PRÉSENTS :

RICHARD STRAMBIO, CHRISTINE PRÉMOSELLI, GRÉGORY LOEW, FRANÇOIS GIBAUD, CHRISTINE NICCOLETTI, JEAN-YVES FORT, BRIGITTE DUBOIS, HUGUES BONNET, SYLVIE FRANCCIN, ALAIN HAINAUT, STÉPHAN CÉRET JACQUET, LISA CHAUVIN, BERNARD BONNABEL, MARIE-CHRISTINE GUIOL, ALAIN VIGIER, MICHEL PONTE, BRUNO SCRIVO, ANNE-MARIE COLOMBANI, CHRISTIAN MAMECIER, RICHARD DEVILETTE, SYLVIANE NERVI SITA, MARTINE ZERBONE, FRANÇOISE MAURICE, JEAN-PIERRE SOUZA, RICHARD TYLINSKI, OLIVIER GORDE, MAGALI TROIN DAL VECCHIO, LAURELINE AUBOURG BASTIANI, JEAN-DANIEL SANTONI, CHRISTINE VILLELONGUE, JEAN-BERNARD MIGLIOLI, CAMILLE DIQUELOU, FRANCK GRIGOLO, PHILIPPE SCHRECK, MATHIEU WERTH

PROCURATIONS :

SOPHIE DUFOUR à JEAN-PIERRE SOUZA, DANIELLE ADOUX COPIN à CHRISTINE PRÉMOSELLI, ÉVELYNE LORCET à MARTINE ZERBONE

ABSENT :

RENÉ DIES

Secrétaire de Séance :

CAMILLE DIQUELOU

Publié le : / 8 MARS 2022

RAPPORTEUR : RICHARD STRAMBIO

L'article L. 2121-14 du Code général des collectivités territoriales dispose : « *Dans les séances où le compte administratif du Maire est débattu, le Conseil Municipal élit son Président de séance. Dans ce cas, le Maire peut assister à la discussion mais il doit se retirer au moment du vote.* »

Aussi, compte tenu de l'inscription à l'ordre du jour de la présente assemblée de délibérations portant sur le compte administratif de l'exercice 2021 du budget principal de la Commune et de la Régie Municipale des Parkings Dracénois, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir élire son (sa) Président(e) de séance pour lesdites délibérations.

Est candidate : Madame Christine PRÉMOSELLI

Le scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 38

Nombre de bulletins nuls ou blancs : 0

Nombre de bulletins exprimés : 38

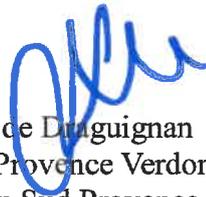
Madame Christine PRÉMOSELLI est donc élue Présidente de séance pour les délibérations du Conseil Municipal portant sur le compte administratif de l'exercice 2021 du budget principal de la commune et de la Régie Municipale des Parkings Dracénois.

Fait à Draguignan, le 03/03/2022

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération,



Richard STRAMBIO



Maire de Draguignan

Président de Dracénie Provence Verdon agglomération
Conseiller Régional Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur